

**COMMUNE DE
BASSE GOULAINÉ**

Département de Loire-Atlantique
Arrondissement de Nantes

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MAI 2017
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil dix sept, le 12 mai, le conseil municipal de la commune de BASSE-GOULAINÉ, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain VEY, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : **3 mai 2017**

PRESENTS : Alain VEY - Véronique GIRAUDET - José GODINHO - Geneviève PETITIER - Jacques LARRIGNON - Sandrine MAHE - Christian DEBORD - Rose-Anne RIPOCHE - Chantal METRO - Philippe BOURGOUIN - Marie-Christine LEPRON - Xavier ZAOUÏ - Sandrine AMICHOT - Franck COSNEFROY - BONDU Jean-Claude - Pascale XAVIER-CATURRA - Stéphane BERNARD - Gaëlle LECOQ - Mathieu URBANIAK - Nathalie GIRAUD - Marie-Claude ROBIN - Olivier MARTIN - Danièle GOUY - Michel AUBÉ

AVAIENT DONNE POUVOIR : David LE GARREC - Alice DE SOUSA - Sylvie HARY - LE CLOËREC Jean-Pierre - Danièle PASQUEREAU

N°2017_05_12_05

FINANCES

**BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE - COMPTE ADMINISTRATIF
2016**

Madame GIRAUDET, 1^{ère} adjointe, adjointe aux finances, présente le compte administratif 2016 qui correspond aux informations présentées le 10 mars dernier lors du vote du budget 2017.

Il se présente comme suit :

Section de Fonctionnement:

Dépenses	6 845 231,51 €
Recettes	9 582 637,86 €
Excédent de fonctionnement :	2 737 406,35 €

Section d'Investissement:

Dépenses	5 363 351,78 €
Recettes	3 446 692,86 €
Déficit d'investissement :	-1 916 658,92 €

Excédent de l'ensemble: 820 747,43 €

La « note de présentation brève et synthétique du compte administratif 2016 » jointe à la présente délibération précise les éléments financiers essentiels.

Le conseil municipal, après l'exposé et après en avoir délibéré, par 23 POUR et 5 ABSTENTIONS (Madame ROBIN, Madame GOUY, Monsieur MARTIN, Monsieur AUBÉ) :

- Approuve le compte administratif 2016 du budget général de la commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

Basse-Goulainé, le 12 mai 2017



Le Maire
Accusé de réception en préfecture
011705-20170512-2017_05_12_05-
DE
Date de télétransmission : 16/05/2017
Date de réception préfecture : 16/05/2017